

Gilles du Chaffaut
commissaire-enquêteur

Grenoble, le 22 août 2018

à Monsieur le Préfet de l'Isère
Direction Départementale de Protection des Populations
Service Installations classées

Objet:enquête publique sur les demandes présentées par la Société Suez RV Centre Est, en vue de l'extension de son installation de stockage de déchets non dangereux sur la commune de Satolas et Bonce, et en vue d'obtenir l'extension des servitudes d'utilité publique autour de son installation, sur les communes de Satolas et Bonce et Grenay.

J'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de l'enquête publique que j'ai menée sur les demandes visées en objet.

Ce dossier est composé :

- de l'arrêté préfectoral d'ouverture d'une enquête unique en date du 1^{er} juin 2018
- du dossier d'enquête (résumé non technique, dossier administratif, dossier technique, étude d'impact, étude des dangers, dossier des plans, dossier des annexes, rapport de tierce expertise, note complémentaire de Suez à l'issue de la tierce expertise, avis de la MRAE, réponse de Suez à l'avis de la MRAE, avis de 4 services de l'État, avis du SDIS, lettre de Suez en date du 19 avril 2018)
- des deux registres d'enquête publique ,comportant une observation de deux particuliers et d'un courrier d'une association
- ~~le mémoire~~, en date du 10 août 2018, de la Société Suez, en réponse aux observations consignées dans le procès-verbal de l'enquête
- ~~le procès-verbal~~ de l'enquête ,ainsi que mes conclusions personnelles et motivées

L'ensemble de ces documents devra, conformément à, la loi, être mis à disposition du public pendant une année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.



Gilles du Chaffaut

-